



Compte-rendu du conseil d'administration de l'APACIB du 04 mai 2007

Le conseil d'administration de l'APACIB s'est réuni le vendredi 04 mai 2007 dans la salle de conférence du CRNA Ouest.

Présents : Laurent ANASTACIO, Sylvain TRAPES, Tarik HOUARI, Samuel SALOU, Philippe LAVIEC, Sébastien BRONDEL, Jérôme PATOUREAUX, Olivier CHAPPUIS, Christian OMNES, Daniel CONQ, Nathalie PEZENNEC, Guy SCHAUTERDEN, Didier EVEN, Raymond SUIGNARD, Marie-Elise INISAN, Marc BANNISTER, Claire LE BAIL, Jean-François GARO, Julien DURIATTI

Excusés : Loïc LE QUINTREC, Marie-Laure QUEMERE-DEBRIS, Nicole LAUMONIER, Michel LE LANDAIS, Patrick LAROCHETTE, Denis SARAILLET

Absents : Bernard GELEBART, Nathanaël MEAR, Thierry POSTEC

Pouvoirs: Loic LE QUINTREC à Sam SALOU, Nicole LAUMONIER à Marie-Elise INISAN, Marie-Laure QUEMERE-DEBRIS à Nathalie PEZENNEC, Denis SARAILLET à Philippe LAVIEC

Ordre du jour:

- 1) - fonctionnement de l'action sociale
- 2) - fonctionnement de l'APACIB (permanences, trésorerie, sections etc)
- 3) - cotisation "des extérieurs"
- 4) - organisation du repas annuel.
- 5) - utilisation de la nouvelle remorque.
- 6) - éclairage et vestiaires foot
- 7) - questions diverses

1) FONCTIONNEMENT DE L'ACTION SOCIALE

-les prestations sociales

Marie-Elise indique que toutes les possibilités de l'action sociale de la DGAC et de Météo France sont présentées sur le site www.alpha-sierra.org avec notamment les prêts immobiliers (4,09%) les prêts à caractère social, la participation aux frais scolaires, l'aide au déménagement, le chèque emploi service garde d'enfants ... notre assistante sociale Pascale HASFAOUI est là pour vous aider à monter les dossiers.

-les associations nationales

M-E rappelle que tous les personnels, en activité ou retraités, de la DGAC et de Météo-France sont considérés comme membres de droit, des trois associations nationales UNASACEM, ARAMIS, ANAFACEM :

UNASACEM : <http://www.alpha-sierra.org/unasacem.html>

Tarik nous fait un rapide descriptif de l'UNASACEM.

Elle a pour but de promouvoir le sport au sein de l'aviation civile et de Météo France en accordant des subventions pour les rencontres sportives nationales et internationales. Elle en organise également.

Evénements 2007 : Européens de Football, Rugby, Golf, Ski, Nationaux de Golf, Rugby, Voile, Football, CLAS' Pieds Marathon de Berlin, Raid Auvergne, Rassemblement des Grimpeurs, Route du Vent Solaire et Jeux Européens FFSE

ARAMIS : www.aramis.asso.fr.

Marie-Elise nous décrit cette association qui propose :

- des séjours au village vacance du Bataillet à Montégut dans les Pyrénées qui organise des stages de toutes sortes et qui a cette année construit de nouveaux chalets.

-des réductions sur voyagistes entre 5 et 15%

-2 colonies pour les enfants: Amphions les bains (Savoie) et Parentis près de Bordeaux. Malheureusement ces deux centres risquent de fermer prochainement mais d'autres séjours enfants sont disponibles en partenariat avec d'autres organisateurs Cf : catalogue ARAMIS.

-la possibilité d'acheter de l'électroménager (10 à 25 % de réduction sur les marques BRANDT, VEDETTE, SAUTER, DE DIETRICH, THOMSON)

-des réductions sur les locations HERTZ

-des réductions pour la location de camping-car MOTORHOME RENT

Toutes les informations (adresses, contacts, catalogues) sont disponibles sur le site ARAMIS.

ANAFACEM : <http://www.alpha-sierra.org/anafacem.html>

Cette association a pour but de maintenir les liens entre retraités DGAC ou Météo France en organisant des rencontres et des sorties culturelles et en diffusant les revues « Terre d'envol » et « Flash Info ».

-les organismes : CCAS, CLAS

Raymond explique que l'action sociale commune Météo France Aviation civile est gérée au niveau national par le **Comité Central d'Action Sociale**.

Cet organisme consultatif est composé de représentants de l'administration et de représentants du personnel (désignés par les syndicats). Il élit pour une durée de trois ans un président issu des représentant du personnel.

Chaque année, le **CCAS** rédige une directive sur ses orientations et détermine « comment distribuer la masse financière de l'action sociale ». Cette directive s'appelle « lettre de cadrage de l'action sociale »

La plus grande partie de ce budget est distribué en centrale pour les 3 associations nationales ARAMIS, UNASACEM, ANAFACEM

Le CCAS réparti aussi des masses financières aux régions par l'intermédiaire des CLAS Comité Local d'Action Sociale (Nord, Ouest, Sud-Ouest)

- Au prorata de l'effectif
- Une autre partie en fonction des projets proposés.

Le CLAS qui reçoit une enveloppe globale en fonction des effectifs de la région, répartit équitablement aux associations, à la commission budgétaire, aux œuvres sociales, subventions pour les repas de midi dans les restaurants administratifs ou chèque déjeuner.

- La commission financière vient en aide aux personnels qui rencontrent des difficultés passagères dans la gestion de leur budget familial.
- La commission de la vie associative se réunit périodiquement et répartit les subventions aux associations. Celles-ci établissent une demande de subvention chaque début d'année avec bilan moral et financier de l'année écoulée puis rédigent un budget prévisionnel avec les projets de l'année, sorties ou actions prévues dans l'année en cours, chaque action étant chiffrée (sorties sportives, culturelles, arbre de Noël et c...). La commission de la vie associative examine et donne son avis aussi sur les demandes de projets **BIL**, d'investissements, de petits matériels.

Le Budget d'Initiative Local

Les projets **BIL** ne peuvent se dérouler que sur 5 jours maximum. Pour monter un projet il faut : - estimer le nombre de participants (nombre d'adultes et d'enfants subventionnés respectivement à 50 et 90 %)

- 3 devis sauf si le prestataire a une spécificité et est en situation de monopole (également 3 devis pour le transport et l'hébergement s'il y a lieu sauf VVF)
- une affiche de publicité qui sera diffusée dans toute la DAC/O minimum un mois avant la date de clôture des inscriptions avec 60% de participants garantis pour l'asso organisatrice.

A signaler que les prestataires sont payés par la DAC 30 à 45 jours après la prestation.

Les crédits de gros investissement

Pour certains projets importants exemple : construction d'un terrain de foot, de tennis, de vestiaires, d'un complexe sportif.

1 réfléchir sur le projet, en débattre avec le chef de centre, puis avec les éléments nouveaux, local disponible trouvé ou terrain disponible pour effectuer une construction, 2 soumettre ce projet au cours d'une réunion de la vie associative qui après accord, le soumettra aux CLAS . Si cette dernière structure émet un avis favorable, des étapes seront proposées comme demander une expertise de faisabilité à l'ingénieur des travaux publics du ministère de l'équipement. L'ingénieur fournira alors si il trouve le projet viable, un devis chiffré. Ce devis sera soumis au CLAS qui donnera un avis favorable et le soumettra au CCAS qui après avis favorable sera validé par le directeur général de l'aviation civile.

Les crédits de petits investissements

Les achats de matériels qui n'excèdent pas un certain montant (3 000 € environ) sont payés sur le crédits de petits investissements ex : achat d'un barnum ou d'une remorque.

Le CLAS OUEST dispose d'une enveloppe budgétaire pour l'action sociale qu'il peut répartir en aux associations en fonction des besoins exprimés.

2) FONCTIONNEMENT DE L'APACIB

Permanence CRNA :

Claire LE BAIL travaille à mi-temps : 50% pour l'APACIB et 50% pour la direction. Elle s'occupe de la vente de toute la billetterie au CRNA, de l'encaissement de tous les chèques y compris ceux de la DAC et de la compta ciné-spectacles et billetterie. Claire doit aussi s'occuper du lien entre l'administration et l'APACIB. Elle s'installera bientôt dans le bureau situé près de la Qualité de Service.

Permanence DAC :

Marc rappelle qu'il fait en sorte que cette permanence soit ouverte le plus souvent possible à la DAC et que Marie Françoise RICHARD et Bernard GELEBART l'aident dans cette tâche de manière bénévole.

Comptes bancaires :

Le compte principal est le compte APACIB dont sont seuls responsables la présidente et le trésorier. Les autres comptes (comptes des sections) ne sont que des « sous-comptes » du compte principal. Ainsi la présidente et le trésorier sont mandataires sur ces comptes et tout changement n'est autorisé que par eux. Ils décident donc également des procurations mises en place pour les comptes des sections. Une actualisation des procurations a été faite auprès du CMB ainsi que la création des comptes Rugby, Karting et plongée. Christian OMNES demande à être rajouté comme mandataire sur le compte Œnologie.

Trésorerie :

Marc rappelle qu'il est très important de spécifier clairement à qui envoyer les chèques de remboursement. Marc désire également rencontrer toutes les sections dans le courant de l'année afin d'affiner les comptes finaux.

3) COTISATION DES EXTERIEURS

Il a été décidé de rester conforme à la situation actuelle. Un extérieur souhaitant rejoindre certaines sections devra s'acquitter d'une demi cotisation APACIB plus la cotisation correspondant à la section. Le conjoint « extérieur » en tant « qu'ayant droit » ne devra pas payer la demi cotisation APACIB mais uniquement la cotisation « section ». Cette disposition n'étant pas clairement indiquée dans le règlement intérieur, sera inscrite à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale. S'ensuit une discussion sur le comptage des membres d'une section pour la répartition du budget. Les sections peuvent décider de partager leur subvention avec leurs membres extérieurs.

Le CA donne un avis favorable à la demande de deux « extérieurs » M et Mme MILIN pour intégrer la section musique.

Raymond propose l'achat d'un piano (Yamaha DGX220) pour la chorale de la section musique. Ce piano d'une valeur de 500€ sera payé par un crédit CLAS sur les petits investissements. Le CA a accepté cette proposition à 22 voix contre 1 abstention.

4) ORGANISATION DU REPAS ANNUEL

Raymond propose de faire un repas le 23 septembre 2007 : un barbecue au CRNA avec animations (chorale, musique, jeux d'adresse,...) et exposition des matériels de l'APACIB.
Autre suggestion : sortie sur un vieux gréement au départ de Plougastel et pique-nique.

5) UTILISATION DES BARNUMS et de LA NOUVELLE REMORQUE

Jeff soulève le problème de l'annulation d'une réservation des barnums pour l'Ascension. Le chèque doit-il être rendu ? Le CA a décidé de rendre ce chèque mais que dorénavant tout chèque donné pour une réservation sera encaissé et ne sera rendu qu'à condition que le barnum soit reloué pour cette date de réservation.

Marie-Elise indique qu'elle refera la demande au CLAS pour le petit barnum (demande qui n'a pas été acceptée l'année dernière) et propose de demander un garage à la DAC pour stocker un barnum avec tables et bancs. Dans ce but M-E montera un dossier CLAS de demande de gros investissement.

La grande remorque pour transporter barnum, tables et bancs en une fois, a été livrée et est disponible pour les adhérents.

Les utilisateurs devront suivre la réglementation routière pour circuler avec cette remorque :

les 2 conditions suivantes doivent être remplies :

PTAC remorque inférieur ou égal au PV du véhicule tracteur **et** somme des PTAC inférieure ou égale à 3500 kg (permis B) sinon il faut le permis E.

De plus les utilisateurs devront avoir prévu leur propre assurance et signer une attestation sur l'honneur.

Guy demande s'il est nécessaire d'obtenir une autorisation de la DAC pour utiliser la remorque (véhicule de l'administration). Marie-Elise vérifiera ce point.

6) DISTRIBUTEURS :

Le départ à la retraite de Mme BREHONNET qui s'occupait des distributeurs de l'APACIB au CRNA pose le problème de son remplacement. Guy SHAUTERDEN accepte de la remplacer bénévolement pour les commandes, le remplissage et l'entretien. Raymond et Marie-Elise s'occuperont de gérer la monnaie. L'autorisation sera demandée au chef service administratif pour que Guy puisse œuvrer pour les distributeurs APACIB.

7) ECLAIRAGE ET VESTIAIRES FOOT

Actuellement la DDE cherche un cabinet d'architecte pour faire une esquisse des vestiaires et pour pouvoir faire un bilan chiffré du projet avant le mois de septembre.

Sylvain TRAPES suggère d'arrêter le projet vestiaire pour mettre en place un projet de salle omnisports qui pourrait intéresser beaucoup plus de monde. Elle pourrait comporter aussi un local associatif.

Une rencontre sera organisée avec le chef de centre pour présenter ce projet de salle omnisports et voir s'il nous donnerait son accord. Ensuite un nouveau CA sera convoqué pour décider ce que l'on fait.

L'APACIB demandera à différer l'expertise initialement demandée pour le projet de vestiaires et à terminer l'électrification de l'éclairage du terrain de football (achat du câblage : 1500€ et raccordement SEC 3).

Une consultation va être mise en place dans les différents services pour mesurer l'intérêt que ce projet suscite.

8) QUESTIONS DIVERSES

-Sébastien déplore le refus du CLAS au sujet de la subvention pour les trophées du National de Golf qui lui avait été préalablement accordée. Le CA s'associe à lui sur ce point.

-Tarik avise le CA de l'annulation de son projet BIL « Eaux Vives » (problème de durée de transport)

- Didier a préparé la brochure APACIB 2007 et en présente quelques exemplaires pour d'éventuelles corrections. Demande de rajout de Auto 3000 et Contrôle Technique Plougastel.

-Didier souligne la disponibilité de Christine BARVEC (reprographie) pour le tirage rapide des brochures et le CA tient à la remercier.

Fin du CA à 17h

Le secrétaire adjoint

La présidente